

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 60 (1922)  
**Heft:** 41

**Artikel:** Le feuilleton : la dernière partie de loto : (suite et fin)  
**Autor:** Mario  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-217515>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 27.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de pain et de « tomme » lentement. Ils ont sorti de leur « bissac » le pain sec et la tomme maigre, et ils arrosent cette maigre pitance d'un verre de nouveau, savouré à parcimonieuses gorgées. Des femmes entrent avec des paquets. Elles sont allées chez l'épicier, chez le boucher, peut-être chez le pharmacien. Elles enfouissent leurs achats dans leurs hottes et attendent, sans trop gémir, que les hommes soient prêts au départ.

Le marché est décidément fini. G. H.



**LA DERNIÈRE PARTIE DE LOTO**

(Suite et fin.)

Depuis longtemps il convoitait un certain morceau de pré qui touchait à son propre domaine, et semblait avoir été placé là tout exprès pour l'arrondir. Sans contredit le plus beau de la commune; du village il descendait en plis onduleux avec ses bouquets de saules jusqu'à la rivière. L'herbe, qui ne le savait ? y poussait plus haute et plus drue qu'ailleurs. En donnait-il du mal à faucher dans les bonnes années ! Mais aussi quelle gloire de compter tous les chars de foin qui pouvaient en sortir !

Ce pré était son ambition. A force d'y penser, peu s'en fallait qu'il ne le regardât comme sien. Il en rêvait la nuit comme il en rêvait le jour, et spéculant d'avance sur l'époque probable où il en serait le possesseur, il entretenait sa femme et ses enfants des améliorations qu'il comptait y apporter, de même qu'il lui échappa plus d'une fois de dire :

— Quand le pré du château sera à nous... la première chose à faire, sera d'y charrier les pierres pour la maison...

Car on ne le prenait jamais au dépourvu. La maison qu'il méditait de bâtir, était celle qu'il destinait à Gabriel, l'aîné de ses fils, robuste garçon en âge de s'établir.

Malheureusement, à la réalisation de son rêve, il ne manquait qu'une chose, très simple, selon qu'on la considère : le consentement du vendeur. Et si M. le syndic, en matière de finance, était comme on dit, dur à la détente, — Mme de Dex, en fine mouche qu'elle était, n'était pas moins opiniâtre, et entendait vendre son pré à gros bénéfice.

Question toujours pendante. Entre ces deux assauts de finesse, depuis des années l'affaire en était là.

Ceci explique pourquoi le gros Jean-François était si pressé au château. Il se voulait garder des intelligences dans la place pour être le premier à profiter du moment qui ne pouvait manquer d'arriver tôt ou tard, où Mme de Dex se verrait forcée de vendre son pré.

Tout en maugréant contre elle, il s'efforçait de patienter, et faisait son loto.

Un hiver que la terrible vieille, tourmentée de soucis d'argent, se montrait tout à la fois plus irritable et plus accablée, il lui parla du Grand Pré. De concession en concession on en vint, — « à ne plus se tenir », — selon l'expression villageoise, qu'à la différence de 500 francs.

Le syndic jubilait. Il se voyait déjà maître du terrain, et se promettait bien que la St-Sylvestre verrait sa dernière bataille.

Car on était arrivé au dernier jour de l'année, et par une ancienne habitude, autant que pour complaire à la châtelaine, il venait toujours ce soir-là partager son souper. De son côté, connaissant les goûts de son hôte, après le repas Mme de Dex ne manquait jamais de faire apporter une bouteille de « 34 » que M. le syndic acceptait sans se faire prier et dégustait d'un air de fin connaisseur, tout en accompagnant ses rasades de souhaits solennels de nouvelle année à l'adresse de la

maîtresse du logis : — « Prospérité et longue vie à notre chère, dame ! »

Inhabile à varier ses formules, celles-ci se répétaient à plusieurs reprises, tant que durait le contenu de la bouteille.

Mais cette fois, il trouva une variante, et d'un geste déclamatoire élevant son dernier verre, il dit gravement :

— Madame la baronne, prospérités à nos affaires !

— Dieu le veuille, murmura-t-elle sourdement en passant ses doigts décharnés sur le couvercle de sa tabatière.

Encouragé par cette réponse, il pencha vers elle sa face cramoisie :

— Eh bien, madame la baronne ; — il lui donnait ce titre pour mieux l'enjôler, — si nous profitons de ce dernier jour de l'année pour conclure la nôtre ?...

— Laissons-la à l'an qui vient, répartit vivement la dame. Demain à la bonne heure. Venez après votre dîner... nous en parlerons, et si vous êtes raisonnable... le Grand Pré sera à vous... Mais pour ce soir faisons le loto.

Il dut s'y résigner.

La soirée s'avavançait. Les parties s'allongeaient, se terminaient, pour recommencer avec la même pesante monotonie.

La pendule sonna dix heures.

— Madame la baronne, il est diablement tard, exclama Jean-François, en baillant à se démettre la mâchoire.

— Encore une partie, syndic...

Celle-ci finie, il recula sa chaise, et voulut objecter que sa femme l'attendait...

— Encore une, la dernière... syndic... et vous pourrez partir...

Pas à répliquer. La tête alourdie il se remit à tirer les jetons du sac, appelant les numéros d'une voix de plus en plus traînarde et chantante :

31... 22... 61... 49...

Tout à coup l'immobilité de sa voisine lui fit lever les yeux.

Il eut un soubresaut.

Le visage décomposé et bleui de la châtelaine lui en disait assez. Elle était morte.

Deux jours après, suivie d'un petit cortège de parents éloignés, et de toute la population masculine du village, elle fut portée au cimetière. On la déposa à l'angle nord de l'enclos, une place où depuis longtemps on n'ensevelissait plus personne, et qu'en mémoire du vieux temps, on appelait « le coin des seigneurs ! »

On prétend que M. le syndic fut longtemps à se remettre de l'émotion qui le secoua le soir de la St-Sylvestre.

Ce qui toutefois, quelques mois plus tard, ne l'empêcha pas d'arrondir son bien, en achetant, non seulement le Grand Pré, mais aussi le château où il alla s'établir avec les siens, laissant pour logement à son fils aîné qui venait de se marier, la maison où il était né.

FIN MARIO\*\*\*

La livraison d'octobre 1922 de la **Bibliothèque Universelle et Revue Suisse** contient les articles suivants :

Jaq. Adamina : Le Major Davel au théâtre. — Ed. Martinet : Insinuations sur un des mystères du style. — Eden Phillpotts : Encore un petit chien de bruyère. — E. Küpfer : Le développement territorial de la Serbie. — W. Mayr : La réforme de l'enseignement secondaire en France. — Chroniques allemande ; italienne ; suisse romande ; scientifique ; politique. — Revue des livres.

La **Bibliothèque Universelle** paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 200 pages. Pour tous les pays de l'Union postale : Un an 33 fr. Six mois, 17 fr. Pour la Suisse 26 fr. et 14 fr. On s'abonne à Lausanne, Bureau de la « Bibliothèque Universelle. »

**L'Almanach du Conteur Vaudois**  
POUR 1923

est paru. Il est en vente au prix de 60 centimes. L'administration du Conteur Vaudois l'enverra aussi contre remboursement, port en sus.



**ASSOCIATION DES VAUDOISES**

Pour les chômeurs de la Chaux-de-Fonds.

Donnant suite à l'appel adressé aux Vaudoises par Mme Loeffler-Delachaux, Mme Barraud (Bussigny-Mex-Penthalaz) vient d'envoyer à la Chaux-de-Fonds, par grande vitesse, cent kilos de légumes et de fruits.

**Entraide intercantonale.**

Un appel pressant a été adressé aux membres de l'Association des Vaudoises dans le dessin de recueillir fruits et légumes dans les campagnes et de les expédier aux horlogers nécessiteux des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle qui, depuis 1918, subissent les effets d'une crise industrielle extrêmement forte. Immédiatement des collaborations ont été assurées à cette œuvre d'entraide intercantonale et des mesures ont été prises pour la réception des envois et pour leur distribution. Afin de faciliter toutes les personnes qui auront quelque chose à donner, le comité de La Chaux-de-Fonds prend à sa charge les frais d'expédition et de renvoi immédiat des emballages. Les envois devront être expédiés en port dû, avec la mention du nom et de l'adresse du donateur, au « Comité d'entraide aux chômeurs nécessiteux, La Chaux-de-Fonds ». Ils seront reçus du samedi 14 au lundi 23 octobre. Les emballages seront consciencieusement renvoyés avec un accusé de réception.

Un premier envoi de cent kilos de marchandises a été fait par les soins de la section de Bussigny de l'Association des Vaudoises. A ces femmes dévouées, un sincère merci. Que leur exemple soit suivi.

**Pour la « Semaine Suisse ».**

Le Comité lausannois de la « Semaine Suisse » (21 octobre-4 novembre), dont fait partie Mme Julia Schnetzler, attire l'attention des Vaudoises sur l'importance économique de cette manifestation nationale. En raison de la crise économique, les « Vaudoises » se doivent de soutenir, par leurs achats, par la parole et par leur exemple, l'industrie suisse.

**La réunion de Cossonay.**

L'auteur du compte-rendu de la réunion des Vaudoises à Cossonay, que nous avons publié samedi dernier se plaint que nous ayons trop abrégé son article, ce qui lui a valu des observations de plusieurs membres de la Société. Nous tenons donc à dire ici que nous avons seul toute la responsabilité de ces abréviations, que nous a imposé le peu de place dont nous disposions.

Notre honorable correspondante nous demande de même de remercier de leur peine et de leurs amabilités, au nom des « Vaudoises » de tout le canton, les personnes de Cossonay qui avaient bien voulu accepter la mission d'organiser la réunion.

**Royal Biograph.** — Pour cette semaine, la direction du Royal Biograph s'est assurée un des meilleurs films italiens édités ces temps derniers, « Théodora », merveilleux film à grand spectacle avec le concours de Rita Jolivet, la séduisante vedette française, dans le rôle de Théodora. Au même programme, un documentaire sportif de tout premier ordre, « Mademoiselle Suzanne Lenglen sur le tennis », film démonstratif tourné avec le concours de la championne du monde de tennis. Dimanche 15, deux matinées à 2 h 30 et 4 h. 30. Tous les jours matinée à 3 h. et soirée à 6 h. 30. Orchestre renforcé.

On peut s'abonner au **Conteur Vaudois** jusqu'au 31 décembre 1922 pour **2 fr. --** en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

*Noblesse*  
vermouth délicieux  
SE BOIT GLACE G. 162 L.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.  
J. MONNET, édit. resp.  
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Broz.